

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Communiqué de presse n° 5 (F)

24–25 septembre 2005

Rapport aux Conseil des gouverneurs du FMI et de la Banque
de M. **TREVOR MANUEL**, Président du Comité ministériel conjoint
des Conseils des gouverneurs sur le transfert de ressources réelles
aux pays en développement (Comité du développement), en séance plénière

**Rapport aux Conseil des gouverneurs du FMI et de la Banque
de M. Trevor Manuel,Président du Comité ministériel conjoint
des Conseils des gouverneurs sur le transfert de ressources réelles
aux pays en développement (Comité du développement), en séance plénière**

- Monsieur le Président, Monsieur de Rato, Monsieur Wolfowitz, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir de vous faire rapport, en ma qualité de Président du Comité du développement, sur les travaux réalisés par le Comité au cours des deux réunions qu'il a tenues cette année.

Progrès réalisés en direction des objectifs de développement pour le Millénaire

- Comme en 2004, le sujet principal sur lequel ont porté nos réunions est la mise en œuvre des mesures et partenariats convenus à Monterrey et Johannesburg en vue d'atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM). En cette année qui marque le cinquième anniversaire de l'adoption des ODM et qui a été appelée « Année du développement », l'examen de ce dossier a revêtu une importance particulière.
- Lors de notre réunion du printemps dernier, nous avons évalué les progrès réalisés au cours des cinq années qui ont suivi l'adoption des ODM, aspect important dans la perspective des réunions qui se tenaient dans le courant de l'été, et en particulier le Sommet mondial des Nations Unies qui a eu lieu ce mois-ci à New York. Nos discussions ont eu pour base l'analyse du deuxième Rapport de suivi mondial (RSM) établi par les services de la Banque et du FMI en collaboration avec d'autres entités. Nous reconnaissons l'importance du RSM, dans lequel nous voyons un précieux outil pour le suivi des progrès réalisés sur la voie des ODM. Tout en nous félicitant du chemin parcouru au niveau des mesures prises par les pays développés ainsi que les pays en développement, nous avons observé que les progrès d'ensemble étaient moins importants que prévu. À notre réunion de cet automne, nous avons pu noter avec satisfaction que d'importants progrès avaient été accomplis dans le courant de l'été sur un accord relatif aux propositions concernant un allégement supplémentaire de la dette et au niveau des engagements allant dans le sens d'une aide au développement de plus en plus efficace.
- En dépit de ces progrès et de l'adoption de politiques plus résolues par de nombreux pays en développement, nous restons préoccupés par le fait que, dans bien des pays et notamment en Afrique subsaharienne, les ODM ne seront pas atteints. Des efforts supplémentaires et plus déterminés s'imposent de la part de toutes les parties à l'accord de Monterrey — pays en développement, pays développés et institutions internationales.

- Le Comité a examiné les mesures actuellement prises par un grand nombre de pays en développement en vue de renforcer leurs politiques et leurs institutions. Nous approuvons l'accent qui est mis sur des stratégies de développement dont les pays concernés aient l'initiative et la maîtrise et qui soient liées à des cadres budgétaires à moyen terme, ce qui devrait permettre de traduire les ODM en termes opérationnels à l'échelon des pays. Les éléments que doivent inclure les stratégies pour donner les résultats voulus sont une situation macroéconomique stable, une gestion renforcée des finances publiques, un cadre favorisant un secteur privé solide et un renforcement des infrastructures et des prestations de services en matière d'éducation et de santé. L'examen par la Banque et le FMI du dispositif des stratégies pour la réduction de la pauvreté souligne que des efforts supplémentaires s'imposent afin de renforcer ces stratégies et leur application dans de nombreux pays. Nous avons examiné l'Initiative pour l'accélération du programme Éducation pour tous, et demandons qu'elle soit rapidement mise en œuvre, ce qui implique notamment que le déficit de financement soit comblé ; nous demandons également que la lutte contre de grandes maladies comme le VIH/SIDA et le paludisme s'intensifie. Nous avons par ailleurs examiné et accueilli avec satisfaction l'examen de la conditionnalité de la Banque, et demandons qu'une application systématique soit faite des principes de bonne pratique proposés en vue de renforcer l'adhésion des pays aux programmes qu'ils ont eux-mêmes définis.

Nécessité d'un surcroît d'aide et d'allégement de la dette

- Au renforcement des politiques mises en œuvre dans les pays doit faire pendant un surcroît d'aide et d'allégement de la dette. C'est pourquoi nous nous sommes félicités de l'accord conclu pour une substantielle reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), ainsi que des engagements pris cette année par un grand nombre de bailleurs de fonds pour l'établissement de calendriers en vue d'atteindre l'objectif fixé pour l'APD, soit 0,7 % du PNB. Nous avons par ailleurs examiné les propositions relatives à des moyens novateurs de financement du développement, et avons demandé à la Banque d'aider, en fonction des besoins, à la mise en œuvre des initiatives correspondantes, pour faire en sorte qu'elles s'inscrivent bien dans l'architecture globale de l'aide basée sur les performances et pilotée par les pays. Nous avons en outre pris note des travaux actuellement consacrés aux formules de financement mixte et de garantie de marché pour les vaccins.
- De plus, nous avons examiné et accueilli favorablement la proposition du G8 d'annuler l'intégralité de la dette que les pays pauvres très endettés (PPTE) admissibles ont contractée auprès de l'IDA, du Fonds africain de développement (FAD) et du Fonds monétaire international (FMI), proposition qui offre selon nous une occasion précieuse de réduire la dette et d'accroître les ressources pouvant être consacrées à la réalisation des ODM. Nous sommes convenus de la nécessité d'un « *programme composé d'éléments interdépendants* » formant un tout, qui donne lieu en particulier à un dédommagement « dollar pour dollar » de l'IDA au moyen de

ressources venant réellement s'ajouter aux engagements existants de manière à maintenir l'intégrité financière et la capacité de l'IDA à aider les pays pauvres au cours des années à venir. Les pays bailleurs de fonds se doivent d'assurer à l'IDA des ressources compensant l'intégralité des flux de remboursement auxquels il lui faudra renoncer par suite de l'allégement de la dette pour qu'il soit possible de conclure un accord sur cette proposition.

- Aussi importante que soit l'augmentation du volume de l'aide, nous reconnaissions qu'une amélioration de la qualité de l'aide s'impose d'urgence. Le Comité a examiné les questions relatives au financement et à l'efficacité de l'aide à sa réunion de printemps ainsi qu'à sa réunion d'automne. Nous nous félicitons des progrès accomplis en vue de l'établissement d'indicateurs et d'objectifs tangibles dans le cadre des engagements présentés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Nous insistons sur l'importance d'une *responsabilité mutuelle* entre bailleurs de fonds et pays bénéficiaires pour que les objectifs visés en matière d'efficacité de l'aide puissent se matérialiser. Nous avons demandé à la Banque de collaborer étroitement avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE et d'autres partenaires pour appuyer la fourniture d'une aide plus importante et de meilleure qualité, en procédant de manière systématique au suivi des engagements pris et à la vérification des actions mises en œuvre pour les honorer, et en poursuivant résolument l'exécution du programme arrêté pour une gestion axée sur les résultats, l'harmonisation et l'alignement.

Plan d'action pour l'Afrique

- Nos travaux ont plus particulièrement mis l'accent sur les problèmes de développement de l'Afrique subsaharienne, la région la plus en retard dans la réalisation des ODM. À cet égard, nous avons accueilli favorablement l'ambitieux Plan d'action pour l'Afrique établi par le Groupe de la Banque mondiale, qui permettra d'appuyer les efforts déployés par les pays africains pour accélérer leur croissance et lutter contre la pauvreté. Nous louons la prise en compte de tous les aspects relatifs au développement d'un secteur privé africain, à la création d'emplois, à la promotion des exportations, au développement des infrastructures, à l'accroissement de la productivité agricole, au renforcement du développement humain, au développement des capacités (notamment dans les pays touchés par un conflit et dans les États fragiles) et à l'amélioration de l'intégration régionale. Le Comité s'attend à une exécution rapide et résolue de ce plan, qui privilégie à juste titre le développement des capacités de l'appareil d'État et l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des moteurs de la croissance, et la recherche d'une large participation à la croissance et de la répartition de ses avantages. Le Comité a demandé que lui soit régulièrement rendu compte de l'état d'avancement de l'exécution du Plan.

Doha et l'aide à la facilitation des échanges

- Le Comité appuie la poursuite de politiques nationales plus résolues ; l'offre d'une aide de plus en plus efficace doit s'accompagner de mesures ambitieuses pour ouvrir davantage l'économie sur l'extérieur, faciliter l'accès au marché et veiller à ce que les échanges profitent aux pauvres. Si le Programme de développement de Doha ne débouche pas rapidement sur des résultats d'envergure, les pays en développement ne parviendront pas à atteindre le rythme de croissance économique nécessaire à la réalisation des ODM. Les progrès qui seront réalisés lors de la réunion ministérielle de Hong Kong, en décembre, conditionneront l'aboutissement du cycle de Doha en 2006. Le moment est venu pour tous les membres de l'OMC d'œuvrer pour faire progresser les négociations, et nous avons enjoint les pays développés à ouvrir la voie. Nous avons insisté sur l'importance que revêt, pour l'économie mondiale et la réalisation des ODM, la conclusion d'un accord donnant lieu à : i) une réforme majeure des politiques commerciales agricoles pour élargir l'accès aux marchés et éliminer les subventions faussant les échanges ; ii) l'adoption de mesures pour ouvrir les marchés des produits manufacturés et des services ; et iii) un accroissement de l'aide à la facilitation des échanges pour remédier aux contraintes liées à l'offre et donner aux pays en développement plus de moyens de tirer profit de l'élargissement des opportunités commerciales. Nous avons souscrit à la proposition de renforcer le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce et avons appuyé la mise en place d'un cadre renforcé d'évaluation des besoins d'ajustement afin de mieux utiliser les mécanismes d'aide des IFI et des bailleurs de fonds. Nous avons également demandé à la Banque et au FMI de poursuivre leurs efforts de sensibilisation aux questions de commerce et de développement.

Plan d'action pour l'infrastructure

- Si l'on veut stimuler la croissance et réduire plus rapidement la pauvreté, il faut investir davantage dans l'infrastructure et appuyer d'ambitieux programmes dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Nous nous félicitons donc des progrès accomplis par le Groupe de la Banque dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'infrastructure et du renforcement des partenariats public-privé pour mobiliser des ressources et avoir un impact maximum. Nous espérons que la Banque continuera à élargir et intensifier son appui à la fourniture de services d'infrastructure, de manière à pouvoir satisfaire aux besoins des pays à faible revenu comme à ceux des pays à revenu intermédiaire.

Changement climatique

- Nous avons aussi estimé qu'il était important que les pays tiennent compte des problèmes liés au changement climatique lorsqu'ils élaborent leurs politiques et nous appuyons les efforts déployés par la Banque mondiale, notamment par le biais du Fonds pour l'environnement mondial, pour aider ses pays membres à atténuer l'impact des changements climatiques et à s'y adapter, utiliser l'énergie de manière plus rationnelle et élargir l'accès à des sources d'énergies renouvelables et d'un bon

rappor t coû t-efficacité. Nous nous félicitons des efforts entrepris pour donner suite au plan d'action de Gleneagles en tenant au plus tôt des consultations avec les pays et institutions partenaires pour identifier des mesures pragmatiques d'investissement et de financement.

Voie et participation

- La question du renforcement de la voix des pays en développement et en transition au sein de nos institutions revêt une importance cruciale. Le Comité entend poursuivre ses discussions sur cette question dans le but de parvenir au consensus politique qui permettra d'avancer, compte tenu également des progrès accomplis dans le cadre de la révision des quotes-parts au FMI.

Nouveau président de la Banque

- La réunion de printemps du Comité du développement était la dernière à laquelle assistait Jim Wolfensohn en qualité de président de la Banque mondiale, et nous avions rendu hommage à sa direction éclairée de l'institution. À notre réunion d'automne, nous avons souhaité la bienvenue au nouveau président de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz. Nous lui adressons tous nos vœux de succès dans l'exercice de son mandat.

Fin de mandat

- Ceci est le dernier rapport que je vous présente en ma qualité de président du Comité du développement. Je tiens ici à remercier tous les membres du soutien qu'ils ont apporté aux travaux du Comité pendant mon mandat, et adresse tous mes vœux de succès à mon successeur, M. Alberto Carrasquilla, le ministre colombien des Finances et du Crédit public.